



Département du Calvados

Commune d'Argences

Extrait de la séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 29/05/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 5

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, M. Nicolas ESNAULT, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, adjoints au Maire, M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, M. Philippe OUVRARD, Mme Françoise BERTHOME, M. Mickaël ANDRE.

Absents avec procuration de vote

Mme Martine BUTEUX représentée par Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Marianne TURPIN représentée par M. Nicolas ESNAULT, Mme Monique SIMONNET représentée par Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Christelle BEAUDOUIN représentée par M. Emmanuel REINE, M. Michaël VILALTE-HEUZE représenté par M. Richard MARTIN.

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Emmanuel BERTHELOT

Délibération n°2026-047 Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent

Rapporteur Nicolas ESNAULT

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Vu le budget,

Vu le tableau des effectifs et des emplois,

Vu la commission Administration Générale et Personnel du 12 mai 2026,

Vu le passage de ce dossier auprès du comité social territorial le 2 juillet 2026 et sous réserve de l'avis du Centre de Gestion,

Vu l'avis de la commission ressources humaines et administration générale du 12 mai 2026.

Madame Le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de modifier la durée du poste d'un agent titulaire à compter du 1^{er} septembre 2026.

En effet, cet agent du service enfance jeunesse est titulaire d'un poste à 7/35^{ème}. Elle effectue depuis plusieurs mois des missions complémentaires : encadrement des enfants sur le temps du midi et ménage en école élémentaire.

Il est ainsi proposé de modifier la durée du poste de l'agent concerné à 15/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2026.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	22	Procurations	5	Votants	27
Abstentions	0	Contre	0	Pour	27

- **DE MODIFIER** la durée hebdomadaire du poste occupé par l'agent de 7/35^{ème} à 15/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2026,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants ;
- **DE DONNER POUVOIR** à Madame le Maire de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

